



RÈGLEMENT
À CONSERVER

LA MAIRIE D'ESCAUTPONT VOUS INVITE A SON MARCHÉ DE NOËL !

 Place Roger Salengro – 59278 ESCAUTPONT

Les festivités auront lieu :

- **Vendredi 12 décembre 2025** de 17h30 à 20h30
- **Samedi 13 décembre 2025** de 14h00 à 20h00
- **Dimanche 14 décembre 2025** de 11h00 à 18h00

Comment participer ?

Pour partager la magie de Noël avec nous, il vous suffit de renvoyer votre **dossier de pré-inscription** rempli et signé **avant le 20 septembre 2025**, par :

 Courrier :

Mairie d'Escautpont – Inscription Marché de Noël
Parc Municipal Louis DELHAYE
Rue Henri DURRE – 59278 ESCAUTPONT

 Ou par mail :

evenement@mairie-escautpont.fr

Votre dossier devra contenir :

1. Le **formulaire de pré-inscription** complété, daté et signé (la participation est gratuite).
2. Une **copie de votre justificatif d'activité** selon votre statut :
 - Artisans/commerçants : extrait d'immatriculation (CCI, CMA, MSA, carte non-sédentaire...)
 - Associations : récépissé de déclaration à la préfecture
 - Artistes : preuve d'inscription à la Maison des Artistes
3. Un **chèque de caution** d'un montant de 50€ – **qui ne sera encaissé qu'en cas de non-respect des engagements.**

 **Votre inscription sera définitive une fois le dossier validé et le retour de confirmation transmis par nos soins.**

Informations pratiques & installation

 Chaque stand est équipé de :

- **1 table**
- **2 chaises**
- Possibilité de matériel supplémentaire sur demande préalable 15 jours avant le début des festivités
- **Accès à l'électricité** (prévoir vos rallonges, multiprises et éclairages conformes à la réglementation)

 **Installation possible à partir du vendredi 12 décembre à 9h.**

 Tous les stands devront être prêts **au plus tard à 16h.**

 Les exposants s'engagent à rester présents jusqu'à la clôture du marché **le dimanche à 18h.**

⚠ Aucun prêt de matériel ne sera possible le jour du marché.

🌟 **Pour que la magie de Noël opère...**

Merci de prendre connaissance et de respecter les points suivants :

- 🚚 **Les emplacements sont attribués par la mairie.** Aucune modification ne sera possible après installation.
 - 🎄 **Chaque exposant est responsable de la décoration de son stand,** pour offrir à tous un cadre chaleureux et féerique.
 - 🚫 **Aucun matériel** (table, présentoir, élément décoratif) ne devra empiéter sur les allées. Votre installation doit rester dans l'espace défini.
 - 🍷 **Buvettes** : une autorisation est obligatoire pour toute ouverture de buvette. La demande de débit de boissons est à faire personnellement, **et la copie de l'autorisation devra nous être transmise au plus tard 15 jours avant l'événement.**
 - 🏠 Pour les exposants en **alimentation**, merci de respecter la réglementation sanitaire en vigueur.
 - 🚗 **Les véhicules ne seront pas autorisés sur site** pendant l'événement. Une zone de stationnement dédiée vous sera indiquée pour le déchargement.
 - 🗝 **Un service de gardiennage** sera assuré pendant les nuits du 12 au 14 décembre. Toutefois, chaque exposant reste responsable de ses biens et doit les assurer en conséquence.
 - 🧹 Vous êtes tenus de maintenir votre espace propre durant et après le marché.
-

📌 **Important à retenir :**

📁 Le **nombre de places est limité** : les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

📄 **Tout manquement au règlement** pourra entraîner une exclusion immédiate et compromettre une participation à nos futurs événements.

Nous avons hâte de vous retrouver pour un moment féerique, convivial et chaleureux, sous les guirlandes et les flocons d'Escautpont ! 🎶

Ensemble, faisons vivre l'esprit de Noël ! 🎅 📁 ✨



DOSSIER
À RENVOYER



MARCHE DE NOËL D'ESCAUTPONT 2025 – DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

 Place Roger Salengro – 59278 ESCAUTPONT

Horaires du Marché :

- Vendredi 12 décembre de 17h30 à 20h30
- Samedi 13 décembre de 14h00 à 20h00
- Dimanche 14 décembre de 11h00 à 18h00

 **Merci de retourner ce dossier complété et signé au plus tard le 20 septembre 2025 à :**

Par courrier :

Mairie d'Escautpont – Inscription Marché de Noël
Parc Municipal Louis DELHAYE
Rue Henri DURRE – 59278 ESCAUTPONT

Ou par e-mail :

 evenement@mairie-escautpont.fr

Coordonnées de l'exposant :

Nom :

Prénom :

Adresse

Code postal :

Ville/Pays :

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° RC / SIREN (si concerné) :

 Je confirme ma demande de participation au Marché de Noël d'Escautpont 2025 aux dates et horaires précisés ci-dessus.

Description précise des produits, créations ou spécialités proposés :

(Merci de détailler afin d'assurer une belle diversité de l'offre)

⚡ **Appareils électriques utilisés sur le stand (avec puissance indiquée pour chacun) :**
(ex. : guirlandes – 50W, bouilloire – 1000W...)

 **Je souhaite réserver (cocher une seule case) :**

Emplacement Place Roger Salengro

- Stand 3 m x 3 m
- Stand 3 m x 6 m
- Chalet 2,5 m x 2,5 m
- Chalet

 **Un seul emplacement par exposant afin que chacun puisse profiter d'un espace équitable.**

 **Pièces à joindre impérativement à ce dossier :**

- Ce formulaire dûment rempli, daté et signé
- Une copie de votre justificatif d'activité (selon votre statut : extrait CCI/CMA, récépissé d'association, Maison des Artistes, etc.)
- Un chèque de caution de 50€ – non encaissé sauf en cas de désistement non signalé ou de non-respect des engagements.

 **Rappels importants – À lire avec attention :**

- **Les emplacements sont attribués par la mairie.** Aucune modification ne sera possible après installation.
- **Chaque exposant est responsable de la décoration de son stand**, pour offrir à tous un cadre chaleureux et féérique.
- **Le nombre de places est limité :** les pré-inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée des dossiers.
- Chaque stand comprend 1 table, 2 chaises, une arrivée électrique. **Aucun prêt supplémentaire ne sera possible le jour de l'événement.** Possibilité de matériel supplémentaire sur demande préalable 15 jours avant le début des festivités
- **Aucun matériel** (table, présentoir, élément décoratif) **ne devra empiéter sur les allées.** Votre installation doit rester dans l'espace défini.
- Vous devez prévoir **vos propres rallonges, éclairages et décorations conformes.**
- **L'installation** des stands est autorisée **le vendredi 12 décembre à partir de 9h et doit être terminée à 16h au plus tard.**
- **Les véhicules ne sont pas autorisés sur site durant l'événement.** Une zone de stationnement vous sera communiquée.
- **Un service de gardiennage est prévu la nuit**, mais chaque exposant est responsable de l'assurance de son matériel.
- **Buvettes : une autorisation est obligatoire** pour toute ouverture de buvette. La demande de débit de boissons est à faire personnellement, et la **copie de l'autorisation devra nous être transmise au plus tard 15 jours avant l'événement.**
- **Les exposants s'engagent à rester présents de l'ouverture du marché le vendredi soir jusqu'à la clôture du marché le dimanche à 18h.**

- **Le respect de la propreté et la décoration de votre stand est essentiel** pour préserver la magie de Noël ✨.
 - **En cas de départ anticipé ou de non-respect du règlement, le chèque de caution sera encaissé et l'exposant pourra être exclu des futures éditions.**
-

Engagement de l'exposant :

Je soussigné(e)

atteste avoir pris connaissance du règlement du Marché de Noël 2025 d'Escautpont,
et m'engage à en respecter toutes les modalités.

Date :

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » :